

Les vacances des Français depuis 40 ans

Laurence Dauphin, Marie-Anne Le Garrec et Frédéric Tardieu*

Entre 1964 et 2004, les personnes vivant en France sont parties de plus en plus nombreuses en vacances. Leur taux de départ est ainsi passé de 43 % à 65 %. Les personnes nées entre 1940 et 1944 ont été les premières à connaître un fort taux de départ. L'habitude de partir en vacances s'est ensuite diffusée de génération en génération. Au-delà de cette évolution historique, les pratiques de vacances sont aujourd'hui plus liées à l'âge des vacanciers qu'à leur génération. Désormais, ce sont les jeunes retraités qui partent le plus, et les générations nombreuses des baby-boomers devraient venir nourrir le phénomène de « tourisme des seniors » dans les années à venir.

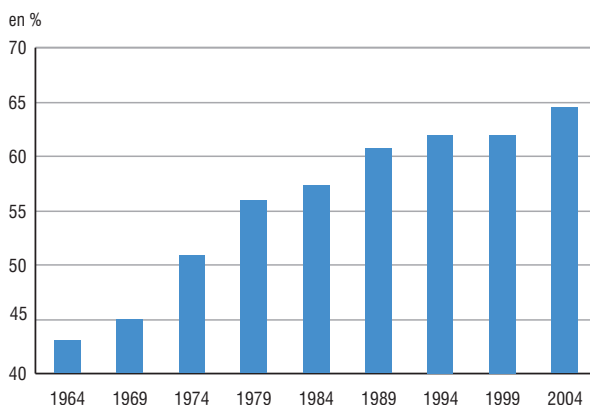
Pour leurs vacances d'été, les Français privilégient nettement le bord de mer, où ils passent 46 % de leurs nuitées. Ils résident majoritairement en hébergement non marchand (chez la famille, les amis ou dans leur résidence secondaire). Leurs activités favorites sont la promenade, la plage, ainsi que la visite de villes, de monuments ou de sites naturels. D'octobre 2006 à mars 2007, la moitié des Français âgés de 15 ans ou plus sont partis au moins une fois en voyage. Enfin, les vacances à l'étranger se multiplient.

Depuis quarante ans, les personnes résidant en France ont été plus nombreuses tous les ans à partir en vacances (*sources et définitions*). En 1964, 43 % d'entre elles partaient au moins une fois dans l'année pour un séjour de 4 nuits minimum; dix ans plus tard elles étaient 51 %, et 65 % quarante ans plus tard (*figure 1*). Ce taux de départ a crû très rapidement entre 1964 et 1989 ; il progresse ensuite plus lentement. Son augmentation est essentiellement due à un comportement générationnel, les nouvelles générations partant systématiquement plus que leurs aînées au même âge. Ainsi, la génération née entre 1940 et 1944 est la première à connaître un taux de départ moyen supérieur à 60 % sur l'ensemble de sa vie. Toutes les générations suivantes ont un taux de départ moyen au cours de leur vie compris entre 60 % et 65 %.

1. Évolution du taux de départ en vacances

Lecture : en 2004, 64,6 % des Français sont partis au moins une fois en vacances.

Source : Insee, enquêtes de Conjoncture auprès des ménages 1964-1994, enquêtes Permanentes sur les conditions de vie 1996-2004.



* Laurence Dauphin, Marie-Anne Le Garrec et Frédéric Tardieu, DSPES, direction du Tourisme, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Les retraités partent le plus longtemps...

Le nombre de personnes qui partent augmente et les comportements touristiques évoluent. Afin de mieux anticiper ces nouveaux comportements, il convient de séparer ce qui provient d'un « effet âge » de ce qui provient d'un « effet génération ».

En 1979, 60 % des nuitées étaient le fait des moins de 35 ans et cette part diminuait progressivement avec l'âge (figure 2). En 2004, les jours de vacances sont plus également répartis sur tous les âges de la vie ; parmi les personnes qui prennent des vacances, ce sont les 65 ans et plus qui partent le plus longtemps : 37 jours en moyenne en 2004 contre 26 jours pour l'ensemble de la population. Aujourd'hui, ce n'est qu'à partir de 70 ans que l'on commence à observer une baisse des nuitées qui correspond à des taux de départ plus faibles (figure 3).

Parallèlement, ceux qui partent en vacances le font plus souvent. Ainsi, en 1968, les vacanciers effectuaient en moyenne 1,5 séjour par an alors qu'en 2004, ils partent en moyenne 2,2 fois. Là aussi, la génération née entre 1940 et 1944 montre la voie ; c'est la

2. Modifications des comportements touristiques en vingt-cinq ans

en %

	Moins de 20 ans		20-34 ans		35-49 ans		50-64 ans		65 ans ou plus		Ensemble	
	1979	2004	1979	2004	1979	2004	1979	2004	1979	2004	1979	2004
Taux de départ	60,3	72,4	62,5	65,1	60,6	67,6	49,9	65,8	40,7	48,1	56,1	64,6
Part de la tranche d'âge dans la population métropolitaine	28,7	24,1	22,3	19,1	17,6	21,6	15,1	18,2	16,3	17,0	100,0	100,0
Part des nuitées de la tranche d'âge dans le total des nuitées	37,1	26,3	22,6	17,1	17,9	18,3	12,8	20,8	9,5	17,6	100,0	100,0
Part des séjours à l'étranger	13,2	15,7	16,5	23,4	16,7	20,7	15,8	21,5	12,0	15,7	15,0	19,4
Nombre de jours de vacances par an des partants	35,9	25,7	27,2	23,4	28,2	21,3	28,4	29,6	24,0	36,6	29,2	26,0
Durée moyenne de séjour en jours	18,1	11,5	15,1	11,2	16,4	10,5	17,2	11,5	22,7	15,3	17,2	11,8
Nombre de séjours par partant	2,0	2,2	1,8	2,1	1,7	2,0	1,7	2,6	1,1	2,4	1,7	2,2

Source : Insee, enquêtes de Conjoncture auprès des ménages 1979, enquête Permanente sur les conditions de vie 2004.

Encadré

Retraités du baby-boom : les grandes vacances ?

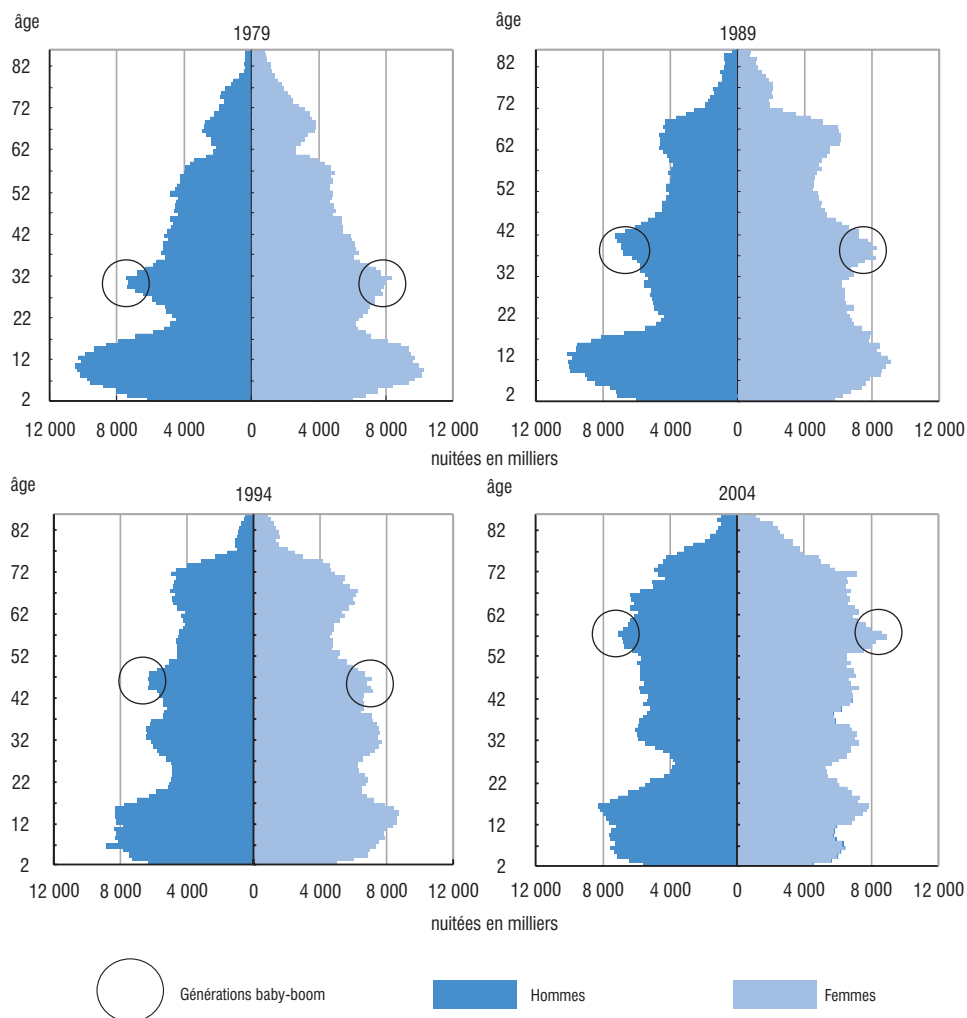
L'année 2006 a marqué le début des départs en retraite pour les classes nombreuses d'après-guerre, dites du *baby-boom*. En 2004, les plus de 60 ans représentent 21 % de la population française. D'après les projections démographiques, en 2050, ils seront 32 %. Ainsi, par effet de volume, la part de cette clientèle senior va s'accroître fortement sur l'ensemble des marchés de consommation, dont celui du tourisme. De plus, les générations d'après guerre sont les premières à avoir pris l'habitude de partir en vacances. Les nouveaux retraités vont donc davantage partir.

En 1979, les Français âgés de 60 à 69 ans représentaient 7 % de la population et 7 % des nuitées de vacances. En 2004, ces proportions sont de 9 et 13 %. De 2010 à 2030, ils devraient représenter de 10 à 12 % de la population française et de 14 à 15 % des nuitées de vacances, si l'on applique les taux de départ observés en 2004.

Les seniors ont tendance à davantage étaler leurs vacances sur l'ensemble de l'année. Le fort potentiel de départs en vacances qu'ils représentent devrait donc permettre une meilleure répartition des séjours sur l'ensemble de l'année.

première à partir en vacances en moyenne deux fois par an (*encadré*). Pour les générations suivantes, le nombre de séjours par partant est compris entre 2 et 2,5. En revanche, les générations d'avant-guerre mettront trente ans pour passer de un à deux séjours par an. Ces différences dans les pratiques touristiques, qui permettaient à chaque génération de creuser l'écart avec la précédente, se sont estompées au profit d'un comportement plus dépendant de l'âge. Ainsi, de plus en plus, quelle que soit la génération, les taux de départ et les pratiques de vacances, comme le nombre des séjours ou leur durée, se rapprochent et varient de la même façon en fonction du cycle de vie (*figure 4*).

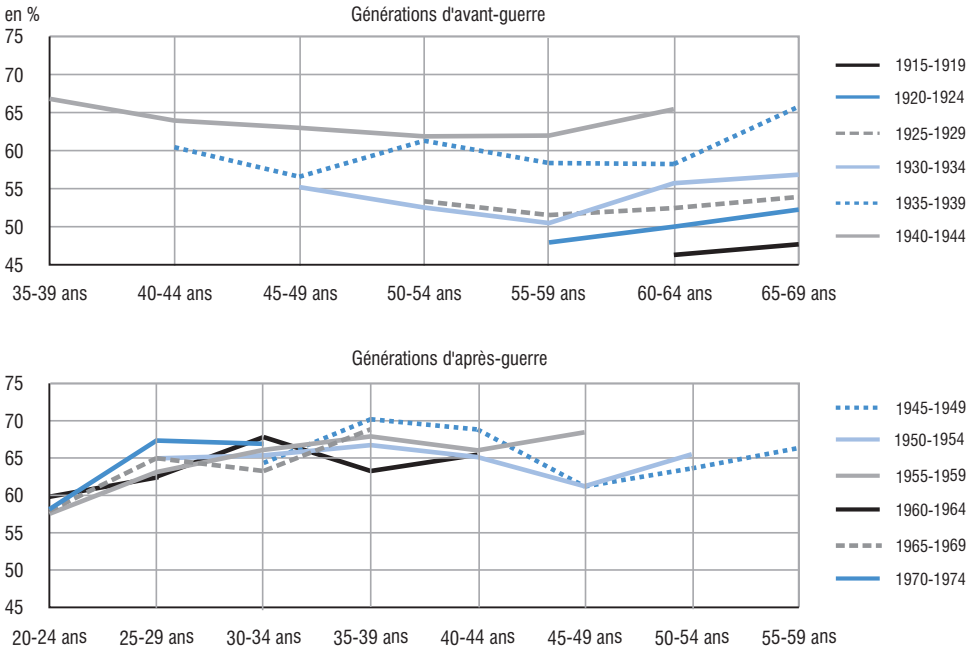
3. Évolution des nuitées de vacances en vingt-cinq ans selon l'âge



Lecture : en 1979, les femmes de 20 ans ont effectué 6,2 millions de jours en vacances, contre 4,7 millions pour les hommes du même âge. En 2004, les femmes de 20 ans ont effectué 6,6 millions de jours en vacances, contre 5,8 millions pour les hommes du même âge. Il ne s'agit là que des jours de vacances, c'est-à-dire que les courts séjours et les week-ends ne sont pas comptabilisés.

Source : Insee, enquêtes Permanentes sur les conditions de vie (1979 à 2004).

4. Taux de départ en vacances selon la génération



Lecture : en 2004, 70 % des individus âgés de 35 à 39 ans (génération 1945-1949) sont partis au moins une fois en vacances.

Source : Insee, enquêtes de Conjoncture auprès des ménages 1979-1994, enquête Permanente sur les conditions de vie 1996-2004.

... et les moins de 20 ans sont les plus nombreux à partir

C'est surtout parmi les générations nées après 1970 que les moins de 20 ans sont les plus nombreux à partir en vacances : en 2004, 72 % des jeunes de moins de 20 ans sont partis (figure 2). À cet âge, ils connaissent de nombreuses périodes de vacances et ont souvent l'occasion de partir, seuls ou avec leurs parents. Près de la moitié des jeunes qui sont partis en 2004 l'ont fait au moins une fois sans leurs parents. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'enfants dont les parents ont divorcés contribue à multiplier, pour cette tranche d'âge, les occasions de départs.

En revanche, les 20-24 ans partent relativement moins en vacances que les autres : seulement 59 % d'entre eux sont partis en 2004. Cette période charnière, qui correspond à la fin des études et à l'entrée dans la vie active, ne favorise pas les départs nombreux et prolongés. En effet, les étudiants ont tendance à utiliser les périodes de vacances pour gagner un peu d'argent, tandis que les jeunes actifs n'ont pas encore les moyens de partir. Ainsi, après les raisons financières (43 %), le second motif de non-départ pour les 20-24 ans est un motif d'études ou un motif professionnel (27 %) (figure 5).

Une fois installés dans la vie active, les individus recommencent à partir davantage en vacances quand ils en ont les moyens. Cependant, de 40 à 60 ans, un résidant sur cinq déclare ne pas partir par choix. Enfin, le début de la retraite est très propice aux départs en vacances. Et ce n'est qu'à partir de 70 ans que les séjours touristiques se raréfient, essentiellement pour raison de santé.

Depuis trente ans, la part de l'été dans les vacances diminue et les séjours raccourcissent

La saisonnalité des vacances est d'abord une question d'âge (*figure 6*). Si elle est un peu moins marquée depuis vingt-cinq ans, les grandes tendances restent les mêmes pour un âge donné. La majorité des vacances se déroule traditionnellement en juillet et en août, mais la part de l'été diminue au profit de l'hiver depuis 1979. En 1979, 69 % des jours de vacances se situaient en juillet ou en août, contre 57 % en 2004. Hors période estivale, les mois les plus prisés sont février, avril et décembre, qui correspondent aux « petites » vacances scolaires.

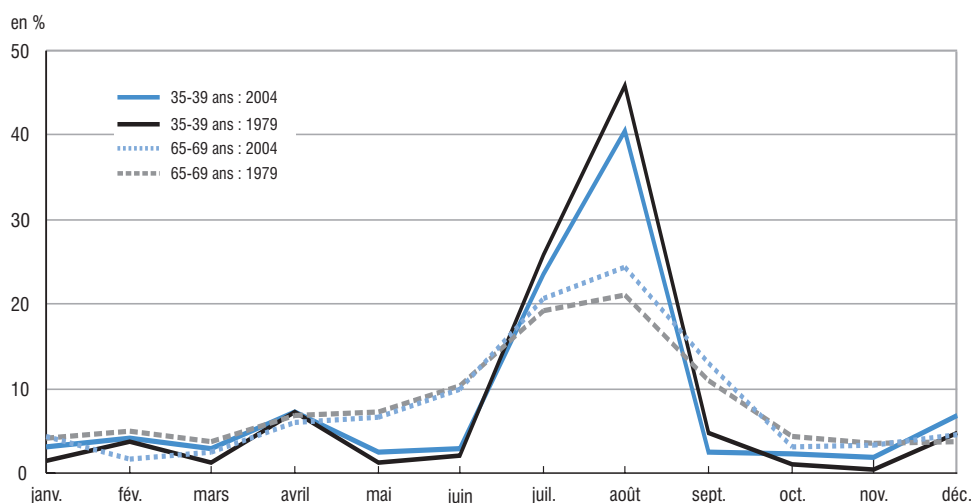
5. Les motifs de non-départ en vacances en fonction de l'âge

en %

	Raisons financières	Raisons de santé personnelle	Raisons professionnelles ou d'études	Prodiguer des soins à un parent malade	Autre raison familiale	Par choix	Autres raisons	Total
Moins de 15 ans	42,8	1,9	3,4	0,2	13,8	11,4	26,4	100
15-19 ans	50,6	1,7	15,1	0,0	4,7	22,7	5,3	100
20-24 ans	42,8	3,8	27,2	0,4	2,5	16,0	7,4	100
25-29 ans	45,4	6,2	16,9	0,3	2,3	18,5	10,4	100
30-34 ans	50,0	3,7	15,8	1,1	4,6	13,6	11,3	100
35-39 ans	47,0	5,5	14,1	1,8	7,2	17,7	6,8	100
40-44 ans	42,3	4,0	15,6	2,7	6,9	21,4	7,2	100
45-49 ans	48,8	4,9	11,4	3,2	5,4	18,0	8,4	100
50-54 ans	42,7	8,3	10,7	2,1	5,4	20,4	10,5	100
55-59 ans	37,9	12,0	11,4	4,8	5,0	23,1	6,0	100
60-64 ans	28,2	13,2	3,5	7,1	7,9	30,1	9,9	100
65-69 ans	26,5	19,9	0,4	7,9	6,3	29,3	9,6	100
70 ans ou +	14,8	46,5	0,7	3,3	4,5	21,9	8,2	100
Ensemble	36,7	14,9	9,5	2,5	6,2	19,6	10,6	100

Source : Insee, enquête Permanente sur les conditions de vie 2004.

6. Saisonnalité des vacances des actifs et des retraités



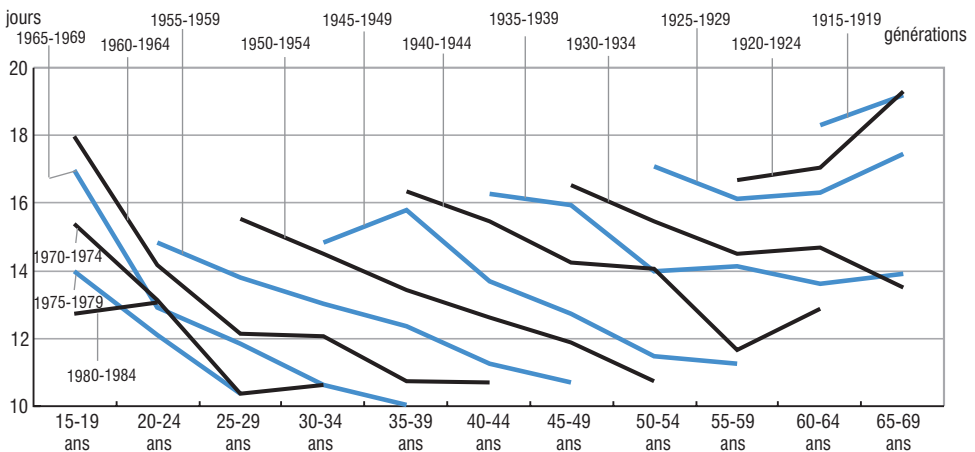
Lecture : en 2004, les 35-39 ans passent 40 % de leurs jours de vacances en août.

Source : Insee, enquêtes permanentes sur les conditions de vie (1979, 2004).

Le plus grand étalement des vacances sur l'ensemble de l'année touche tous les âges et toutes les générations avec cependant des caractéristiques propres à chaque période de la vie. Les jeunes et surtout les actifs concentrent toujours leurs jours de vacances au cœur de la saison d'été : en 2004, les 35-39 ans ont pris 64 % de leurs jours de vacances en juillet et en août. Les plus de 60 ans, au contraire, profitent davantage de l'ensemble de l'année : même s'ils apprécient toujours les mois de juillet et d'août, ils ne leur consacrent que 40 % de leurs séjours sur l'année.

Contrairement au nombre moyen des séjours qui augmente, leur durée moyenne ne cesse de décroître régulièrement depuis quarante ans : en 2004, les séjours durent en moyenne 11,8 jours contre 19,6 jours en 1964. Depuis 1999, la durée moyenne des séjours s'est stabilisée à une douzaine de jours, quels que soient l'âge et la génération (figure 7). Même si la majorité des générations ont connu une baisse de leur durée de séjour au même moment, certains cas particuliers subsistent. Ainsi, la génération née entre 1940 et 1944, arrivant à l'âge de la retraite, a eu tendance à allonger la durée de ses vacances entre 1999 et 2004, contrairement aux autres générations. L'âge n'est pas le principal facteur explicatif de la durée de séjour, mais il a une influence, en particulier pour les moins de 20 ans et pour les plus de 60 ans, qui partent en vacances plus longtemps que la moyenne.

7. Durée moyenne des séjours selon l'âge et la génération



Lecture : la durée moyenne des séjours des personnes âgées de 45 à 49 ans nées entre 1935 et 1939 était de 16 jours contre 12 jours pour celles du même âge nées entre 1950 et 1954.

Source : Insee, enquêtes permanentes sur les conditions de vie (1979 à 2004).

La mer est toujours aussi prisée pour les vacances d'été

En 2007, le bord de mer reste l'espace privilégié des Français pour leurs vacances d'été : ils y passent la moitié de leurs nuitées (figure 8). C'est également sur le littoral que les séjours sont les plus longs : ils durent en moyenne 11,2 nuits contre 10,2 nuits pour l'ensemble des vacances. La répartition par espace touristique demeure similaire d'un été sur l'autre : 30 % des nuitées se déroulent à la campagne, un quart en ville et 19 % à la montagne. Les séjours urbains sont les plus courts avec neuf nuits en moyenne.

La répartition régionale est stable d'une année sur l'autre. Les régions littorales sont toujours les plus attractives en termes de nuitées. Provence - Alpes - Côte d'Azur recueille 13,4 % des nuitées et Languedoc-Roussillon 11,6 % ; suivent la Bretagne et l'Aquitaine avec 10 % des nuitées, talonnées par Rhône-Alpes qui recueille également 9 % des nuitées, mais qui est la première région en nombre de séjours.

Pour leurs vacances d'été, les Français choisissent d'abord des hébergements non marchands : ils résident chez leur famille (30 % des nuitées de vacances) ou leurs amis (6 %) ou encore dans leur résidence secondaire (17 %). Parmi les hébergements marchands, ce sont les locations et les campings qui arrivent en tête avec chacun 11 % des nuitées d'été ; viennent ensuite les hôtels (9 %), les villages de vacances et les résidences de tourisme (7 % à eux deux), puis les gîtes et chambres d'hôtes (4 %).

La promenade et la randonnée sont les activités les plus pratiquées et concernent 55 % des séjours de vacances. La baignade et la plage viennent en deuxième position ; elles sont en légère baisse en 2007 (30 % des séjours), manifestement en raison des conditions climatiques médiocres de l'été qui ont sévi sur la plupart des régions hormis le littoral méditerranéen. La visite de ville est la troisième activité pratiquée, en légère hausse en 2007 (27 %). La visite de sites naturels, quatrième activité, est de plus en plus pratiquée en vacances (20 %), et passe devant les visites de musées, expositions, sites historiques (16 %). Enfin, le shopping en ville arrive en cinquième position : il concerne 12 % des séjours de vacances.

8. Répartition des vacances d'été des Français par espace touristique en 2007

	Part des séjours (en %)	Part des nuitées (en %)	Durée moyenne de séjour (en nuitée)
Mer	45,3	49,6	11,2
Montagne	17,6	18,8	10,9
Campagne	30,7	29,9	9,9
Ville	27,3	24,2	9,0
Autre espace (y c. lacs)	8,5	8,9	10,7

Note : les totaux sont supérieurs à 100 % car plusieurs réponses sont possibles.

Sources : SDT - Été 2007, direction du Tourisme ; TNS-Sofres.

Un Français sur deux part en vacances l'hiver

D'octobre 2006 à mars 2007, 48 % des Français âgés de 15 ans ou plus sont partis au moins une fois en voyage. Ce semestre d'hiver comprend non seulement les « vacances d'hiver » (en février) mais aussi les vacances de la Toussaint et les vacances de Noël. Ce qui explique que la montagne n'est pas la principale destination des Français pour leurs vacances d'hiver (figure 9). En effet, les espaces les plus fréquentés sont la ville et la campagne (respectivement 42 % et 35 % des séjours), tandis que le bord de mer accueille 18 % des séjours et la montagne 16 %.

Le faible enneigement, en particulier au début de l'hiver 2006-2007, a probablement favorisé les séjours à la mer au détriment des séjours à la montagne. La part des nuitées à la montagne a en effet reculé de 2 % par rapport à la saison d'hiver précédente. *A contrario*, la part des séjours

9. Répartition des vacances d'hiver des français par espace touristique

Hiver 2006/2007	Ville en %	Campagne en %	Mer en %	Montagne en %
Répartition des séjours ¹	42,1	34,9	17,6	15,6
Répartition des nuitées ¹	38,6	31,7	26,2	21,7

1. Un séjour peut être associé à plusieurs espaces simultanément (Nice est associé à la mer et à la ville par exemple).

De ce fait la somme des pourcentages en ligne excède 100 %.

Sources : SDT-Hiver 2006-2007, direction du Tourisme / TNS-Sofres.

au bord de la mer a progressé de 1 % tandis que celle des séjours en ville et à la campagne reste stable. En effet, les séjours en ville et à la campagne sont plutôt des séjours affinitaires (dans la famille à Noël par exemple, ou chez des amis), moins soumis aux variations conjoncturelles comme la météo que les séjours d'agrément (vacances, loisirs...). Néanmoins, la montagne reste évidemment plus fréquentée l'hiver avec environ 22 % des nuitées en séjours personnels que l'été (17 %).

Les Français restent très majoritairement sur le territoire hexagonal lors de leurs vacances hivernales. En effet, entre octobre 2006 et mars 2007, ils ont effectué 90 % de leurs séjours personnels en France métropolitaine ; la moitié de ces séjours était consacrée à leur famille, 12 % à des visites à des amis et 27 % à des séjours d'agrément.

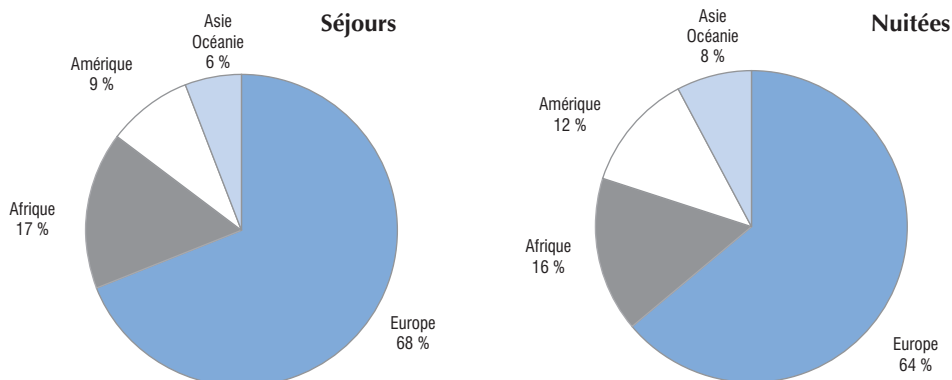
Vacances à l'étranger : de plus en plus facile

La part des vacances à l'étranger n'a cessé de croître entre 1964 et 2004. En 1964, les Français effectuaient 12 % de leurs séjours à l'étranger. En 2004, cette proportion est de 19 %. Toutes les générations participent à ce développement, qui est dû à la fois à une diversification de l'offre, à des prix abordables et à l'augmentation globale du nombre de séjours des Français. En effet, les Français partent plus souvent, et partir à l'étranger devient de plus en plus facile. Ils peuvent donc effectuer la même année un ou plusieurs séjours en France et un ou plusieurs séjours à l'étranger.

Les actifs en âge d'avoir des enfants sont proportionnellement moins nombreux à quitter la France. Ce n'est pas le cas de la génération née entre 1940 et 1944, ni des générations nées après 1975. La durée moyenne des vacances à l'étranger a décru moins rapidement que la durée moyenne des vacances en France. En 1979, un séjour à l'étranger durait en moyenne 20 jours contre 15 jours en 2004. Cette diminution est régulière jusqu'en 1999 et se stabilise depuis autour d'une quinzaine de jours. Il s'agit d'un phénomène structurel qui touche toutes les classes d'âge et toutes les générations. Si des différences par âge existent, elles ne sont pas très marquées. En 2004, ce sont les moins de 25 ans (19 jours) et les plus de 60 ans (17 jours) qui restent le plus longtemps hors de nos frontières. Les actifs, surtout en fin de carrière, n'y passent que 13 jours en moyenne.

Lors de la saison d'été 2007, les Français ont passé 17 % de leurs nuitées à l'étranger et 1 % dans les Dom. Ils passent près des deux tiers de leurs vacances à l'étranger en Europe, l'Espagne et l'Italie constituant leurs destinations préférées en été. Si l'Espagne a moins eu les

10. Longs séjours et nuitées des Français à l'étranger à l'été 2007



Sources : SDT - Été 2007, direction du Tourisme ; TNS-Sofres.

faveurs des Français lors de l'été 2007, le Portugal est en revanche en hausse et passe de sixième destination européenne préférée en 2005 à la quatrième en 2007. Les séjours en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni sont en baisse.

La durée moyenne des vacances d'été en Europe est de 9,6 nuits. Cette durée augmente avec l'éloignement du continent visité : elle passe à 10,2 nuits pour l'Afrique et 14 nuits pour l'Amérique et l'Asie. C'est dans les Dom qu'elle est la plus longue : 17 nuits en moyenne.

Le continent africain arrive en deuxième position avec 16 % des nuitées de vacances à l'étranger (figure 10). La Tunisie et le Maroc captent les deux tiers de la fréquentation africaine.

Les continents lointains sont devenus plus accessibles grâce à la faiblesse du dollar. Ainsi, la part des séjours sur le continent américain pour laquelle la tendance était à la baisse, remonte en 2007 avec 9 % des séjours à l'étranger (et 12 % des nuitées), dont 3,6 % pour les États-Unis. L'Asie et l'Océanie attirent de plus en plus les Français, avec 6 % des séjours (et 8 % des nuitées) sur l'été 2007, contre 1 % au cours de l'été 2003.

En hiver, ce sont moins de 10 % des séjours qui sont effectués à l'étranger ; ils ne durent que 7,7 nuits en moyenne. Les destinations « chaudes » sont privilégiées : l'Afrique recueille 24 % des nuitées de vacances d'hiver, l'Asie 15 % et la France d'outre-mer 9 %. Dans ces deux dernières destinations, la durée moyenne de séjour est de 2 semaines. Si l'Europe recueille une bonne moitié des séjours d'hiver à l'étranger, ils sont très brefs : 5 nuits en moyenne. ■

Pour en savoir plus

Antczak M., « Tourisme des Français : saison estivale 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-1.

Dauphin L., « Tourisme des Français : bilan de la saison hivernale 2006/2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2007-5.

Dauphin L., Tardieu F., « Vacances : les générations se suivent et se ressemblent... de plus en plus », *Insee Première* n° 1154, août 2007.

Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ), « Les 5-19 ans et les vacances en 2004, types de pratiques et accessibilité », *Bulletin* n° 17, octobre 2006.

Le Jeannic T., Ribera J., « Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de Français ne partent pas », *Insee Première* n° 1093, juillet 2006.

Robert-Bobée I., « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 », *Insee Première* n° 1089, juillet 2006.

Rouquette C., « Départs en vacances : la persistance des inégalités », *Économie et Statistique* n° 345, 2001-5, Insee.

Bourdallé G., Cases C., « Les taux d'activité des 25-60 ans : les effets de l'âge et de la génération », *Économie et Statistique* n° 300, 1996-10, Insee.

Bodier M., Crenner E., « Partir en vacances », *Données sociales*, Insee, 1996.

Sources

Enquête Vacances : les résultats présentés dans la première partie ont été obtenus à partir d'un historique des enquêtes Vacances réalisées par l'Insee. Les vacances des personnes résidant en France métropolitaine sont étudiées régulièrement depuis les années soixante. Avant 1995, les informations sur ce sujet provenaient de l'enquête de Conjoncture auprès des ménages, enquête quadrimestrielle menée depuis les années cinquante. Cette enquête posait des questions sur les vacances deux fois par an, en mai sur la saison d'hiver, et en octobre sur la saison d'été. Puis les enquêtes Vacances ont été intégrées au dispositif des « Enquêtes permanentes sur les conditions de vie ». La mesure des vacances est légèrement modifiée à partir de 1999, puisqu'on détaille désormais les déplacements sur l'ensemble de l'année. De plus, le concept de vacances passe alors d'un déplacement de quatre journées à quatre nuitées consécutives.

Pour un motif technique, l'historique des fichiers n'a pu être reconstitué qu'à partir de 1979. Les grands agrégats (taux de départ global) qui ont fait l'objet de publications ont pu être utilisés à partir de 1964.

Le champ de l'étude couvre toutes les personnes, françaises et étrangères, qui vivent en France métropolitaine, dans un ménage ordinaire (ni en foyer, ni en institution de santé ou de retraite, ni en cité universitaire...).

Suivi de la demande touristique : les résultats présentés dans la seconde partie sont issus de l'enquête de la direction du Tourisme/TNS Sofres sur le Suivi de la demande touristique (SDT) de 2007. Le SDT est un panel de 20 000 personnes de 15 ans ou plus interrogées tous les mois sur leurs déplacements touristiques.

Avant 2004, seuls les Français de 15 ans ou plus étaient interrogés par la Sofres. Depuis 2004, ce sont tous les résidents qui sont interrogés.

Définitions

Vacances : selon l'Organisation mondiale du tourisme, et depuis 1995, ensemble des déplacements d'agrément d'au moins quatre nuits consécutives hors du domicile. Sont exclus les déplacements professionnels, les voyages d'études, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche, les séjours de santé dans des établissements spécialisés, les courts séjours d'agrément (deux ou trois nuitées) et les week-ends réguliers. Un même déplacement peut enchaîner plusieurs séjours.

Séjour de vacances : d'une durée minimale de quatre nuits, il s'entend comme le temps passé par un individu dans un même lieu de villégiature.

Saisons : la saison d'été concerne les séjours terminés entre le 1^{er} avril et le 30 septembre. La saison d'hiver concerne les séjours terminés entre le 1^{er} octobre et le 31 mars.
